

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	25 (1953)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Hygiène de l'habitation : le chauffage
<b>Autor:</b>	M.S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-124216">https://doi.org/10.5169/seals-124216</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La Sous-Commission financière a examiné aussi avec intérêt une requête de l'Union des sociétés féminines de Lausanne concernant la construction de logements pour femmes seules à ressources modestes dont il est tenu compte dans les recommandations de la Sous-Commission sociale.

Elle a également étudié l'intéressant mémoire de M. Buffat préconisant le système d'un fonds de compensation pour le versement d'allocations au logement, alimenté par l'économie privée pour la population active et par les pouvoirs publics pour les autres catégories de locataires. Un mémoire de M. Galland, sur la fabrication de matériaux préfabriqués et le lancement d'un emprunt obligataire à taux réduit ont également retenu son attention. En outre, la Sous-Commission financière a examiné et discuté un projet de constructions économiques à 65 francs le mètre cube, moyennant l'édification de dix immeubles de douze appartements chacun, sur les mêmes plans.

La participation financière des employeurs, en particulier de l'industrie, serait aussi la bienvenue puisque, dans les centres industriels, c'est l'expansion des entreprises qui a provoqué souvent l'accroissement des besoins en logements.

La Sous-Commission financière a acquis la conviction qu'il est possible de trouver une solution pour les besoins les plus urgents. En admettant que les capitaux nécessaires soient prêtés à 3 %, les charges baisseraient déjà dans une proportion de 10 %, entraînant une baisse correspondante du prix des loyers. Dans la mesure où le montant du loyer ainsi obtenu est encore trop élevé pour les nécessiteux, une diminution supplémentaire des charges devrait être trouvée par d'autres moyens, notamment l'exonération des impôts pendant un certain nombre d'années, la mise à disposition des terrains à titre gratuit ou à des conditions très favorables.

Au terme de ses travaux, la Sous-Commission financière a demandé à la Commission plénière de prier le Conseil d'Etat d'étudier les conséquences d'une exonération d'impôts ou tous autres moyens susceptibles de ramener le prix des loyers pour logements à buts sociaux au niveau le plus bas.

Parallèlement, elle a déposé sur le bureau de la Commission plénière des projets de plans et de financement pour des constructions économiques, ainsi que les offres de capitaux qui lui ont été remises.

(A suivre.)

## *Hygiène de l'habitation*

### LE CHAUFFAGE

Lorsque nous entrons dans un appartement moderne, la première pensée qui nous traverse l'esprit est celle-ci : « Ouf ! Il n'y aura plus besoin de s'occuper du chauffage. » Nous nous installons confortablement près du radiateur et nous passons en revue tous les inconvénients que le chauffage général va nous éviter : l'achat du charbon, l'entrepos de ce dernier, les multiples voyages avec un seau, dont la légèreté n'est pas la qualité dominante, le réveil matinal dans un appartement glacé, l'allumage et l'entretien du feu, le ramonage et bien d'autres choses encore.

L'euphorie qui nous enveloppe dure jusqu'au moment où le printemps achevant sa course, nous trouvons dans notre boîte aux lettres, un beau matin, la note de supplément pour le chauffage. Ici, les choses se gâtent. Nous avons loué un appartement avec un loyer mensuel majoré de x pour cent pour les frais de chauffage. Il n'est pas question de payer un supplément. Peu nous importe que l'hiver ait commencé six semaines plus tôt. Nous trouvons ce supplément injustifié et nous oublions que, dans des conditions semblables, nous aurions fort probablement été obligés d'acheter deux cents kilos de charbon supplémentaires.

Nous sommes tous des locataires et nous n'approuvons pas du tout la tactique de ce propriétaire qui laisse sa chaudière à mazout brûler nuit et jour à plein rendement et se trouve en demeure de réclamer un supplément de plusieurs centaines de francs à chacun de ses locataires, à la fin de la période de chauffage. Mais ceci est un cas rare, heureusement.

Beaucoup plus fréquents sont les locataires ignorant la manière d'utiliser le chauffage général. Parmi ceux-ci, nous citerons en premier lieu ceux qui ouvrent les fenêtres dès que la température s'élève un peu trop dans

l'appartement. Le cas est fréquent dans les logements disposés au sud : il n'est pas possible de baisser la chaudière, car les appartements moins bien exposés ne bénéficient pas de ce surcroit de chaleur et il est parfaitement normal d'ouvrir les fenêtres quand le soleil brille ; mais pourquoi ne pas fermer les radiateurs durant ce temps ? On obtiendrait ainsi une économie remarquable de combustible. Si le soleil brille toute la journée dans les pièces disposées au sud, on peut très facilement baisser les radiateurs à trois quarts ou même à demi-chaud. Et la cuisine ! Lorsqu'on prépare les repas, cette dernière est généralement surchauffée. Il est facile de baisser la chaleur du radiateur, d'aérer largement juste avant les repas puis de remettre le chauffage au maximum.

Un appartement surchauffé n'est pas plus hygiénique qu'un appartement mal chauffé. On oublie trop souvent que chaque radiateur est muni d'un dispositif de réglage permettant d'obtenir la chaleur désirée et que l'on ne doit jamais négliger de placer un récipient contenant de l'eau dans chaque pièce, si possible à proximité du radiateur. On obtient ainsi une humidification normale de l'air et par conséquent, une diminution de la poussière.

Dans les appartements qui ont le chauffage général, il n'est guère possible d'être chauffé durant les journées assez froides qui se manifestent quelquefois au milieu du printemps et au début de l'automne. C'est ici que l'électricité rend de très grands services. Alors qu'il n'est pas question de mettre le chauffage général en route pour quelques heures, le radiateur électrique apporte une bouffée de chaleur qui correspond à la flambée que nous aurions faite dans un calorifère. Celui-ci est d'autant plus utile quand il y a des enfants, surtout des tout petits pour qui un refroidissement, si

minime soit-il, peut être la cause de malaises divers : indigestions, otites, etc.

C'est au « soleil » que va notre préférence. Ce petit appareil dépense peu, rayonne fortement grâce à sa forme et ne prend guère de place. Enfin, son prix d'achat fort peu élevé le met à la portée de toutes les bourses. Entendons-nous : il n'est pas fait pour être utilisé toute

la journée, mais durant un moment de la soirée, pendant le bain de bébé, etc. Attention ! dans la salle de bain, il faut prendre la précaution de le brancher un peu avant le bain et de l'éteindre pendant celui-ci, afin d'éviter les risques de court-circuit toujours possible lorsqu'un appareil électrique entre en contact avec de l'eau.

M. Sch.

## LES GRANDS VITRAGES

par Alwin Seifert

*Il y a trente ans que les idées les plus audacieuses des pionniers de l'architecture moderne, ont passé dans le domaine public, à tel point qu'elles ont été elles-mêmes marquées d'un certain conformisme. Parmi ces idées, celles qui ont trait aux grandes surfaces vitrées ont subi bien des vicissitudes, ont déterminé bien des enthousiasmes, ont provoqué bien des amertumes. En trente ans, il semble que les expériences faites, peuvent donner lieu à une prise de position. Nous serions heureux que l'article qu'on va lire, paru en 1952 dans la revue allemande Baumeister, article qui a fait pas mal de bruit en Allemagne, pays précisément du modernisme dogmatique, nous serions heureux que cet article suscite des réactions, du public et des professionnels. Et dans notre prochain numéro, nous reprenons la question en connaissance de cause.* J.

L'été dernier, cherchant en voiture un raccourci dans la banlieue sud de Munich, j'arrivai, d'une manière tout à fait imprévue, en plein dans un vaste chantier de construction. Les matériaux et les tas de sable et de gravier retinrent tout d'abord mon attention, puis je remarquai, à mon grand étonnement, qu'au milieu d'un quartier notoirement destiné à l'habitation, on construisait une petite usine. En admettant que cette usine puisse fonctionner sans bruit ni fumée, on ne pouvait pas prétendre que là était vraiment sa place. L'unique circonstance atténuante qu'on pouvait invoquer en sa faveur, c'est qu'on avait, tout au moins, choisi un bon architecte.

Quelques mois plus tard, ce qui, en apparence, était une petite usine, fut inauguré par les autorités municipales, comme étant l'école la plus moderne de la ville. Comme citoyen munichois, j'ai contribué au paiement de cette école : je puis donc parfaitement me permettre de faire quelques remarques à son sujet.

Ceux qui, en général, parlent le plus d'écoles et de réformes scolaires, sont en général les mêmes qui, dans leur jeunesse, n'ont pas pu accéder à l'équilibre intérieur, et qui se voient toujours assis, pleins d'angoisse, face à face aux hantises des examens sans espoir. Ils n'en attribuent pas la faute à leurs parents, ni à eux-mêmes, et, de ce fait, ils ne se rendent pas compte qu'ils ont été poussés sur un chemin pour lequel ils n'étaient pas nés : ils chercheront donc la cause de leur désarroi dans l'alignement des bancs, dans le manque de soleil, dans les fenêtres trop petites, ou dans le manque d'aération.

Nous qui avons été successivement, et dans de très vieilles, et dans de très modernes écoles, avec lumière du nord et lumière du sud, dans les vieux quartiers et dans la nature, nous qui nous sommes assis tour à tour sur des bancs antiques, tailladés, épineux, où nous étions quatre ensemble, et sur des bancs à patente ultra-

moderne, le doute peut s'insinuer en nous, de savoir si nous n'avons pas appris plus de choses que la génération actuelle ; et pourtant l'odeur de l'huile avec laquelle les planchers étaient imprégnés durant les grandes vacances, était bien désagréable : il faut dire que cette odeur était, paraît-il, mortelle pour les bacilles, dont on venait de découvrir le péril. Nous avons vécu également, pendant deux ans, dans un véritable pavillon d'expérience, qui s'éclairait par une grande fenêtre au nord, avec aération latérale, et qui s'entourait d'un grand jardin. Nous y avons passé des années heureuses, surtout parce que, sur un des bancs du fond, l'un de nos camarades, qui possédait un crayon à six faces, le roulaît sous son soulier en faisant un vacarme beaucoup plus efficace que dans la vieille construction en pierre massive de la Ludwigstrasse, et aussi parce que les nombreux thermomètres suspendus en l'air dans tous les sens, dont le rôle était de mesurer la salubrité de ce nouveau type d'école, nous donnaient de grandes possibilités d'oublier notre professeur. Après une telle expérience, les responsables de l'économie de la construction municipale, et de son entretien, jugèrent préférable d'édifier les deux nouveaux gymnases dont on avait alors besoin, selon l'ancienne méthode de la construction en massif : et lors de leur récent jubilé, ces vénérables bâtiments pouvaient se vanter d'avoir abrité des lumières de la science, comme Albert Einstein ou Werner Heisenberg par exemple. Nos exécutants actuels se figurent que notre époque est aussi fortunée, aussi sûre de son avenir, que celle de nos grands-pères, et, de

